Bordereau attestant l'exactitude des informations - LORIENT - 5601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 27/01/2025 - B2025/000767 - 2022 B 01296 - 919 750 539 - ABART

ETATS FINANCIERS

Certifiés conformes

Le représentant légal

Certifiés Conformes *(signature)*



(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise SAS ABART — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 16 IMPASSE DES VIOLETTES 56400 BRECH

Numéro SIRET * 91975053900018 — Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 10

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30062024 Net 3	Exercice N-1 clos le 30062023 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	70 680	042 28 534	42 146	42 146
	Total I (5)		044	70 680	048 28 534	42 146	42 146
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres * (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	27 941	086	27 941	26 515
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	27 941	098	27 941	26 515
	Total général (I+II)		110	98 621	112 28 534	70 087	68 661

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134 (6 081)	
	Résultat de l'exercice	136 8 458	(6 081)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140 802	288
	Total I	142 4 179	(4 793)
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 63 462	71 206
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166 2 056	2 016
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169)	172	
	Comptes courants d'associés	173 391	232
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 65 909	73 454
	Total général (I + II + III)	180 70 087	68 661

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ABART — Néant : *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30 06 2024 (1)	Exercice N-1 clos le 30 06 2023 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	2 691 / 4 410
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	
	Rémunérations du personnel *		250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255	254	
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	2 691 / 4 410
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(2 691) / (4 410)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	13 644 / 28 534
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	1 981 / 29 917
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300 (VI)	514 / 288
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	8 458 / (6 081)

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									312	8 458	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318		
	Provisions non déductibles *									322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248					330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997
	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350 12 962
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354 4 504
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)										356	
	Déficits antérieurs reportables : * 4 654 dont imputés sur le résultat :											360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS									Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372 4 504

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (rglt ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci après.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	70 665		
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	70 680		
TOTAL GENERAL	70 680		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			70 665	70 665
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			70 680	70 680
TOTAL GENERAL			70 680	70 680

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	288	514			802
TOTAL	288	514			802

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	28 534				28 534
TOTAL	28 534				28 534
TOTAL GENERAL	28 822	514			29 336
Dont dotations et reprises exceptionnelles		514			

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000		1 000		1 000

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	987
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 056
Total	3 043

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	72 000
Total	72 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CMB
Montant initial de cette garantie : 10 000
Montant restant dû en capital : 62 474
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/12/2029
Nature de la sûreté réelle : CAUTION

Emprunt du : CMB
Montant initial de cette garantie : 10 000
Montant restant dû en capital : 62 474
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/12/2029
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT PARTS SOCIALES

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

SAS ABART
56400 BRECH

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice		NA
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	12	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	12	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	12	
Informations générales complémentaires		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	13	
Etat des amortissements	13	
Etat des provisions	13	
Composition du capital social	13	
Evaluation des amortissements	14	
Disponibilités en Euros	14	
Charges à payer	14	
Charges et produits constatés d'avance	14	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles	15	
Montant des engagements financiers	15	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ABART
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 impasse des violettes
56400 BRECH
919 750 539 RCS LORIENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 DECEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 8 457,83 euros de la manière suivante :

Origine :		
Résultat de l'exercice		8 457,83 euros
Report à nouveau antérieur :		-6 081,01 euros
Dotations aux réserves :		
Sur le compte « réserve légale »	100,00 euros	
Sur le compte « autres réserves »	2 276,82 euros	
TOTAUX	**2 376,82 euros**	**2 376,82 euros**

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 juin 2024 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 décembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Bertrand THOMAS

Certifié Conforme

Thomas